

PROCES-VERBAL ET COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Vendredi 21 février 2025, salle de réunion de la mairie, 20 heures.

Présents : Mmes Jocelyne MOLLET, Isabelle LONGUEVILLE
Mrs Gérard SCHALL, Alain LAROCHE, Pierre SIMONNOT, Daniel GUINGAND, Anthony DECERLE, Tom GAUTIER

Absents : Annick SURIVET (pouvoir donné à Pierre SIMONNOT)
Lucie DEBARNOT (pouvoir donné à Anthony DECERLE)

Approbation du dernier compte rendu de la réunion du précédent conseil.

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le bail de l'Etang Neuf appartenant aux communes de Marizy Le Rousset La Guiche est à renouveler au 1er Janvier 2025 avec « l'Association le Gardon Noir » dont Cédric Carrouge est le président.
Le loyer annuel est fixé à 3 268 € et réparti comme suit :
1578 € pour la commune de Marizy
1690 € pour la commune de La Guiche
Révisable tous les ans

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal un devis de travaux du SYDESL sur l'antenne Sud Est « La gare » pour un montant de 121 740.12 €uros le SYDESL participe pour 89367.32 €uros, il reste 15 092.30 €uros à la charge de la commune

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

- Madame le Maire propose au Conseil Municipal de facturer des frais de scolarité aux enfants n'habitant pas la commune
Année scolaire 2023 - 2024 : 750 € par enfant
Année scolaire 2024 – 2025 : 800 € par enfant

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de « L'école de musique Le Rousset Marizy »

Votants : 10
Contre : 10

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de l'association « Alliance Dojo 71 »

Votants : 10
Contre : 10

- Madame Le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de l'association « Les amis du Cada »

Votants : 10
Contre ; 10

- Madame le Maire présente une demande de subvention de l'association « toujours femme »

Votants : 10
Abstention : 3 contre : 7

- Madame le Maire présente une demande de subvention de l'association « Maison de retraite Lucie et Raymond Aubrac »

Votants : 10
Contre : 10

- Madame le Maire expose au Conseil Municipal le danger que représente certains arbres de la propriété 83 rue des chanuets donnant sur la Départementale 200 et présente un devis de l'entreprise TOUZET de 1 176 € TTC pour effectuer cet élagage.

- Autorisation pour la taille des arbres

Votants : 10
Pour : 10

- Accord pour le devis de l'entreprise TOUZET

Votants : 10
Pour : 10

Madame le Maire présente un devis de 3 078 € TTC de l'entreprise Nugues pour le déplacement de deux tableaux électriques à la mairie afin de le regrouper en un seul tableau avec mises au normes actuelles.

Votants : 10
Pour : 10

- Madame le Maire propose au Conseil Municipal le remboursement des frais de repas de Mr Sébastien TWORZYDLO lors de sa formation habilitation électrique de 2 jours soit 34 €uros

Votants : 10
Pour : 10

- Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'offrir des fleurs lors des mariages civils entre 30 et 50 €

Votants : 10

Pour : 10

- Suite à l'accord du Conseil Municipal lors de la séance du 25 janvier 2025 pour l'achat d'une balançoire. Mme le Maire propose de faire faire la dalle par l'entreprise qui fourni la balançoire, après discussion le Conseil Municipal décide de faire exécuter ces travaux par les employés communaux.

- Mme le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Mickaël HUGUENIN pour le paiement de 15 jours de vacances lui restant à prendre sur l'année 2024.

Votants : 10

Contre : 10

Questions diverses :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal diverses informations.

Le tableau de classement et appellation des voies communales avec certaines voies nommées par leur nom.

Suite à la visite médicale de reprise de Mme Cognard Denise. Elle est autorisée à conduire le car scolaire.

Tom Gautier ne souhaite plus s'occuper du site internet de la commune et du bulletin municipal, ces derniers seront repris dans un premier temps par Madame le Maire.

Travaux de réfection de caniveau fait par Mr et Mme Fricaud aux quatre vents. Les matériaux sont réglés par la mairie.

Renouvellement de l'adhésion au CAUE par la commune.

Il reste une épave de voiture brûlée sur la place du champ de foire ; une réunion est prévue avec l'expert de l'assurance de la commune.

Permanences épicerie :

Dimanche 9 mars : Alain + Daniel
16 mars : Anthony
23 mars : Annick
30 mars : Lucie
6 Avril : Isabelle
13 avril : Pierre

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 21 mars à 19 heures 30.

Séance levée à 22 heures.



Handwritten signatures in blue and black ink, including names like 'Bergeron', 'H. Roll', 'D. Roll', 'A. Roll', and 'H. N. Roll'.